

Jean-Louis Berthet

Généalogie et histoire

Conférence du 16 novembre 2017 – Salle des Associations

Quand votre président m'a suggéré de faire une conférence sur la généalogie, j'ai compris qu'il souhaitait que je donne quelques conseils et quelques pistes de recherches. Je me suis récusé, n'étant pas qualifié pour cela. Mais j'ai imprudemment ajouté : « D'ailleurs, la généalogie, pour moi, n'a d'intérêt que parce qu'elle permet d'écrire l'histoire. »

Avec l'à-propos qui le caractérise, votre président a sauté sur l'occasion. « Eh bien, faites une conférence sur la généalogie au service de l'histoire » a-t-il dit.

Pris au dépourvu, je n'ai pas su dire non. Et je l'ai bien regretté...

En effet, quand j'ai voulu rassembler quelques idées sur ce sujet, je me suis aperçu de mon erreur. J'étais bien incapable de développer l'idée que j'avais émise – la généalogie n'a surtout d'intérêt que pour écrire l'histoire. C'était une opinion personnelle, résultant d'une expérience personnelle, que je ne pouvais illustrer qu'en parlant de moi. Pas le sujet d'une conférence.

J'ai pourtant cherché dans ma bibliothèque et, en comparant deux biographies de Talleyrand, j'ai fini par trouver un exemple de la généalogie au service de l'histoire, et, en même temps, un indice que la généalogie est une occupation récente.

Dans sa biographie de *Talleyrand (1854-1838)*, éditée en 1970, Jean Orioux ne donne pas l'arbre généalogique de son sujet mais il consacre 8 pages sur 824 à la généalogie des Talleyrand-Périgord. S'il est loin de mésestimer l'apport généalogique, il ne l'exploite pas véritablement. Certes, quand il écrit « Il est né Talleyrand, c'est le premier secret de son histoire », il suggère que son personnage est le produit de sa généalogie mais il ne développe pas cette idée. Il ne dit pas en quoi le nouveau Talleyrand est prisonnier de sa race ou en quoi il se rebelle contre elle. Il est vrai que c'est le début du livre.

Son successeur, Emmanuel de Waresquiel, auteur en 2003 de *Talleyrand, le prince immobile*, est tout différent. Non seulement il donne les arbres généalogiques détaillés des ascendants (et des descendants) de Talleyrand, mais il consacre deux chapitres, huit pages en tout sur 616, à expliquer le caractère du futur évêque-ministre par la généalogie truquée de sa famille et par la rivalité entre deux de ses branches.

Il ne faut pas généraliser cet exemple mais il suggère que la généalogie serait devenue récemment un apport important à l'histoire, surtout celle des mentalités et des caractères. Mais comment prétendre que la généalogie est une idée neuve alors qu'elle existe manifestement depuis l'origine des temps ?

Cette question m'a conduit à me pencher rapidement sur l'histoire de la généalogie et en faire la première partie de cette conférence. Une partie un peu théorique.

Dans la seconde, plus personnelle, je vous raconterai comment j'ai mis cette technique au service de mes écrits historiques, privés et publics.

I Brève histoire de la généalogie

En simplifiant, la généalogie a connu trois âges : l'âge mythologique, l'âge aristocratique et l'âge démocratique. Mais, en réalité, telle que nous la pratiquons, c'est une occupation et une passion très récente.

A) L'âge mythologique

Dans l'Antiquité, la généalogie était une légende, utile pour légitimer une réputation ou des privilèges.

Dans *L'Illiade* et *L'Odyssée*, des généalogies imaginaires servent à établir des filiations entre les dieux et les héros. Chez les Grecs, il est tellement mieux de descendre d'un dieu !

La Bible nous présente, dans la Genèse, une généalogie démontrant que les élus du Seigneur descendent en ligne directe du premier homme, la créature même de Dieu.

De même, les premiers Chrétiens établissent la généalogie de Jésus pour prouver à qui en douterait que le Christ est bien le descendant de David. C'est l'arbre de Jessé.

Les Romains attachent aussi beaucoup d'importance à la *Gens*, qui fonde l'ancienneté, la pureté et la solidarité de la famille.

Le plus convaincant, c'est la généalogie de ce sage de Confucius, vivant il y a plus de 2 500 ans, et qui est à l'origine, paraît-il (je n'ai pas vérifié), à plus de deux millions d'individus répartis en quatre-vingt générations.

Cette sorte de généalogie reposait sur une croyance naïve mais profondément humaine, et finalement non dénuée de vérité car la naïveté est souvent proche de la vérité : la croyance aux lois de l'hérédité. Nous sommes ce que nous naissons et nous n'y pouvons rien.

B) La généalogie aristocratique

La véritable généalogie commence des siècles plus tard, avec l'écriture et les documents qui font preuves. Et surtout avec la noblesse. C'est ce qu'on peut appeler la généalogie aristocratique, le premier âge de la véritable généalogie. La généalogie était utile à la noblesse parce qu'elle fondait ses prétentions et l'aidait à les défendre des usurpations. Voyons donc les origines de la noblesse et les atteintes qu'elle a subies au fil du temps.

- Origine de la noblesse : le service du roi, puis l'hérédité

Platon, dans *La République*, distinguait trois classes de citoyens : les prêtres, les guerriers et les artisans par analogie avec les trois organes de l'individu, la tête, la poitrine et le ventre.

Les sociétés indoeuropéennes ont longtemps connu cette division tripartite de la société.

Dans la Gaule franque, les détenteurs du pouvoir administratif et militaire composaient, avec le souverain auquel ils étaient liés par serment, la noblesse. À partir du IXe siècle, sous Charles le Pieux, la noblesse devint peu à peu héréditaire, ce qui n'était pas le cas dans la société romaine ni dans la société franque d'origine.¹

Pendant des siècles, personne ne contesta l'appartenance des nobles à la noblesse. Le fils aîné succédait au père, naturellement et sans discussion. Cependant la noblesse ne faisait que s'accroître si bien qu'à la fin du XVIIe siècle Vauban établit une hiérarchie des nobles en huit niveaux, de la *noblesse immémoriale* à la *noblesse des anoblis*, en se fondant principalement sur l'ancienneté des titres.²

En effet, la noblesse attirait les enrichis du Tiers-Etat, commerçants, banquiers, titulaires de charges et ministres. Les rois anoblissaient car c'était l'occasion de percevoir des droits qui renflouaient le trésor royal. On devenait noble en recevant l'ordre royal de Saint-Michel, à partir du XVIe siècle (anoblis par chevalerie), en recevant une lettre patente du roi ou d'un grand seigneur (anoblis par faveur), ce fut le cas d'un barbier du roi, plus souvent, en occupant une charge publique souvent chèrement payée (anoblis par charge, ce qu'on appelait la « savonnette à vilains »).

Ces anoblis par charge étaient les principaux officiers des cours de justice et de finances du royaume — le Parlement de Paris, la Chambre des comptes, la Cour des aides et le Grand Conseil — ou des commis moins importants. Pour ces derniers, souvent titulaires de charges locales, officier des eaux et forêts ou président d'un grenier à sel par exemple, la fonction devait être exercée pendant vingt ans ou pendant deux générations — à défaut, son titulaire devait mourir en charge.

¹ Voir Karl Ferdinand Werner, *Histoire de France I, Les origines*, Fayard, 1984. Le capitulaire de Quierzy-sur-Oise (877) institue l'hérédité des domaines et des charges, donnant naissance progressivement à la féodalité. Les seigneurs locaux accaparent tous les pouvoirs à leur niveau au détriment du roi (l'armée, le fisc, la gestion des domaines, le contrôle des voies de communication).

² Vauban distinguait huit catégories de nobles selon leur ancienneté, de la noblesse immémoriale (plus de six cents ans) à la noblesse des anoblis (moins de cent ans). Mais il introduisait dans son classement des amendements pour tenir compte de l'appartenance à une maison souveraine et du service militaire rendu au roi.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, des distinctions se faisaient jour au sein de la noblesse entre les anciens (la noblesse dite d'épée) et les modernes (la noblesse dite de robe). Les anciens méprisaient les nobles récents, comme on le constate en lisant les *Mémoires* du duc de Saint Simon. Mais tous se retrouvaient pour critiquer la monarchie et ce fut une des causes de la Révolution.

- Les usurpations et leur répression

Mais, à côté de la noblesse véritable, il y a d'autres noblesses carrément usurpées ou de pure apparence. L'un des moyens de paraître s'ennoblir était de prendre le nom d'une terre qu'on possédait de famille et de se donner les apparences de la noblesse en attendant d'en obtenir la réalité.

En voici un exemple tiré d'une généalogie familiale : M. Quesnel, bourgeois de Honfleur, enrichi on ne sait comment, épouse en 1672 la fille d'un noble désargenté, Marie de Semilly. Elle n'a que 22 ans et appartient à une famille normande dont l'ancêtre a accompagné Guillaume dans la conquête de l'Angleterre. Ce sont de vrais nobles, d'ailleurs confirmés par une commission royale en 1668, mais isolés sur leurs terres du pays d'Auge, presque aussi paysans que leurs voisins. (*PROJECTION*)

GENEALOGIE ABREGEE DES QUESNEL

(2372) Robert de Semilly, écuyer, sieur de Bernières, + 1670

X (2373) Catherine Le Gouez

!

(1186) Pierre de Semilly, écuyer, sieur de Bernières, + 1690

X (1187) Anne de Saint-Pierre

!

(593) Marie de Semilly

1673-1735

X (592) Louis Quesnel,

!

(296) Jean Quesnel, dit de Bernières,

Conseiller et président au grenier à sel de Darnetal

1698-1768

X (297) Anne Deschamps

!

(148) Jean-Pierre Quesnel, dit de Bernières

Conseiller au parlement de Rouen, maire de Druval

1745-1807

X (149) Angélique Froudière

!

(74) Jean Louis François Quesnel, dit de Bernières,

1776 -1823

X (75) Marie Anne Catherine Ferey

1767-1822

!

**(37) Marie Henriette Quesnel, dite de Bernières
1795-1850**
**X (36) Jacques Pierre Valette, meunier, agriculteur
1797-1870**
!
(18) Ulysse Valette, bourrelier
**X (19) Joséphine Granval, ménagère
1821-1907**
!

Pierre de Semilly, le père de la jeune femme, vit dans un modeste manoir et sur la terre de Bernières. Pour cette raison, les actes d'état civil le qualifient d'écuyer, titre de la vraie noblesse, qui est bien la sienne, et de sieur de Bernières, nom de sa propriété.

À sa mort, en 1690, la lignée semble éteinte : il n'a eu que des filles. Mais son gendre M. Quesnel s'installe dans son manoir et se fait appeler M. Quesnel de Bernières. C'est abusif mais personne ne proteste. Le fils et le petit-fils de M. Quesnel s'attribuent la même apparente noblesse et, de plus, acquièrent des charges, l'un de président de grenier à sel, l'autre de conseiller référendaire au parlement de Rouen, dans le but de devenir nobles après deux générations d'exercice. Ils y seraient parvenus si la Révolution n'était arrivée.

D'autres familles procèdent de la sorte, comme les Saint-Martin, enrichis dans le commerce des îles au sein de la Compagnie des Indes et dont la descendante deviendra en 1807 la châtelaine du Chesnay.

Ces abus conduisaient souvent à inventer une généalogie flatteuse pour paraître justifier une noblesse attendue ou usurpée. Aussi les rois, aiguillonnés par les nobles véritables, réagirent.

Un édit de 1634 interdit d'usurper les titres d'écuyer et de noble sans être capable de prouver cette qualité, sous peine d'amende.³ Des déclarations royales confirmèrent cette interdiction et, en 1656 notamment, Louis XIV conseillé par Mazarin (le roi n'avait que dix-huit ans) décida de rechercher les « usurpateurs de noblesse et ceux qui ont induement pris les qualités de chevalier ou d'écuyer ». Une commission royale fut chargée de procéder à cette recherche et de confirmer, ou non, les titres de noblesse dans le royaume.

Des preuves de l'origine de la noblesse étaient demandées à ceux qui y prétendaient et si ces preuves se révélaient fausses ou incomplètes, un jugement de condamnation était rendu pour « usurpation de la noblesse ». Lorsque les preuves étaient valables, des jugements de maintenue étaient rendus.

³ « Défendons à tous nos sujets d'usurper le titre de noblesse, prendre la qualité d'écuyer, et de porter armoiries timbrées, à peine de deux mille livres d'amende, s'ils ne sont de maison et extraction noble. Enjoignons à nos procureurs généraux et leurs substituts, de faire les poursuites nécessaires contre les usurpateurs desdits titres et qualités. » (article 2)

C'est alors que la généalogie, fondée sur de vieux actes royaux ou de vieux terriers, se révéla utile. Elle permettait de produire ses « quartiers de noblesse » et d'être maintenu dans la noblesse du royaume, c'est-à-dire surtout exempté de la taille.

Les généalogies qui fleurissaient n'étaient pas toujours très rigoureuses. Au point que la généalogie et les généalogistes furent critiqués par les philosophes au cours du XVIIIe siècle. *L'Encyclopédie* refléta cette opinion en qualifiant peu aimablement la généalogie de « science occupée de flatter les vanités et de conserver un ordre social périmé, héritage haïssable des siècles d'obscurantisme. »

La Révolution, en abolissant les ordres et les privilèges, dévalorisa encore plus la généalogie qui, n'étant plus une preuve donnant droit à la considération et aux privilèges, perdit de son intérêt. Puis l'Empire créa une autre noblesse qui n'avait plus besoin de généalogie et qui s'en flattait.

Mais, peu à peu, très lentement, une autre généalogie prit le relais de la généalogie des aristocrates. Les roturiers s'intéressèrent à la généalogie. Ce fut l'âge de la généalogie démocratique, un âge très tardif.

B) La généalogie démocratique

La lente naissance puis le fulgurant essor de la généalogie des roturiers sont inséparables de l'état civil.

- L'état civil

C'est au seizième siècle seulement, et lentement, que les rois entreprirent d'enregistrer les noms et les filiations. En 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée de François Ier, institua l'obligation, pour les curés, de tenir des « registres des baptêmes » en même temps que celle d'utiliser le français dans les actes officiels. Quarante ans plus tard, une autre ordonnance imposa l'enregistrement des mariages et des décès. C'est l'Eglise catholique qui était chargée de cet enregistrement puisqu'elle délivrait les sacrements de baptême, de mariage et d'extrême onction.

Un siècle plus tard, en 1667, une ordonnance décida la tenue des actes en double exemplaire, l'un conservé au greffe du baillage et l'autre dans la paroisse. Cette mesure étant mal appliquée, un édit de 1691 créa le corps de conservateur des registres. Mais il faudra encore de nombreuses années avant que soient codifiées et unifiées les inscriptions à mentionner.⁴

⁴ Une déclaration d'avril 1736 prescrit notamment l'obligation pour le curé, les comparants et les témoins de signer, apposer une croix au bas de l'acte ou déclarer ne savoir signer ce qui devra être aussitôt retranscrit. Ce texte détaille aussi les différentes informations qu'il convient d'enregistrer par écrit, au moment du baptême, du mariage et de la sépulture.

En juin 1792, l'Assemblée nationale définit un nouveau mode de « constater l'état civil des citoyens » et en remet la responsabilité aux maires. Les registres paroissiaux, tenus depuis plus de deux cents ans dans les quarante mille paroisses du royaume, furent centralisés au chef-lieu des départements nouvellement créés.⁵ Ce fut l'acte de naissance des archives départementales, aussi chargées de conserver les archives de toutes les institutions de l'Ancien Régime, y compris des institutions ecclésiastiques, les plus fournies.⁶

Ces registres paroissiaux et de l'état civil réunis fondent notre généalogie, la généalogie des roturiers, qui remonte donc rarement avant le milieu du XVI^e siècle, dans les meilleurs des hypothèses.

- La lente naissance de la généalogie

À l'aube du XIX^e siècle, quand l'état civil est confié aux maires, la généalogie n'a pas alors beaucoup de sens. Les nobles ne se vantent pas de leur noblesse, sauf les nobles de l'Empire. Parfois même, ils l'oublient ou la dissimulent. Les roturiers, eux, n'y pensent pas. Soit ils demeurent englués dans leur terroir, figés dans une sorte d'éternité sans passé ni avenir, soit ils se laissent emporter par le déracinement que favorisent la centralisation et le développement des transports, oubliant souvent le passé, le leur et celui de leurs ancêtres. D'ailleurs, ils ignorent pour la plupart les trésors des archives léguées par la monarchie.

Seuls, les historiens commencent à dépouiller les trésors des abbayes mais ils s'intéressent davantage aux écrits historiques et aux chroniques qu'à l'histoire des familles non nobles. Jusqu'à la fin du siècle, la généalogie ne présente un intérêt que pour quelques lettrés et pour ceux qui ont obtenu biens ou titres par héritage, souvent les descendants des anciens nobles.

Bien plus, des généalogistes fantaisiste se chargent de procurer, contre une bonne rémunération, une ascendance flatteuse aux vaniteux et aux naïfs qui peuvent se la payer, discréditant encore plus la généalogie.

En réalité, et c'est à première vue un sujet d'étonnement qui s'explique pourtant à la réflexion, il faut attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour voir naître et se développer avec rapidité l'attrait, puis le goût, puis la pratique de la généalogie.

C'est d'abord l'affaire des individus. Le développement des moyens de communication et du temps libre conduit certains à se pencher sur les archives de l'état civil qui commencent à être bien répertoriées et classées dans les services

⁵ Loi du 5 brumaire an V ou 26 octobre 1796.

⁶ Au cours du XIX^e siècle, puis du XX^e, des circulaires du ministère de l'Intérieur établirent un cadre de classement uniforme et constituèrent un corps d'archivistes départementaux issu notamment de l'École des chartes.

départementaux de l'État. En même temps, la conscience de leur déracinement dans les villes conduit beaucoup de nos contemporains à rechercher leurs racines géographiques mais aussi sociales et humaines. La vogue des maisons de campagne, souvent héritées des ancêtres, incite aussi à s'intéresser à ces derniers.

En 1968, donc très tard, est créée une fédération française de généalogie, à l'initiative du duc de La Force. En 1983, cette fédération commence à publier un bulletin de généalogie. Des associations naissent, dans les départements ou les anciennes provinces. Un certain régionalisme généalogique réunit des curieux d'une même origine mais dispersés dans le monde entier.

Mais les conditions de la recherche généalogiques changent tellement en quelques années et se transforment à une vitesse si stupéfiante qu'elles constituent un encouragement à la généalogie, comme les autoroutes ont constitué un encouragement aux déplacements sur grandes distances.

- L'essor fulgurant de la généalogie

On commença vers la fin du siècle à numériser les registres d'état civil. Les lois de décentralisation de 1983 avaient confié la gestion des archives aux départements, tout en chargeant l'État de leur contrôle scientifique et technique, par l'intermédiaire des directeurs qu'il nomme. Un bon exemple de décentralisation intelligente qui donna une impulsion décisive en incitant les directeurs départementaux des archives à rendre l'état civil accessible sur la toile.

On assista alors à une évolution amusante, qui fut aussi une révolution silencieuse. Selon le dynamisme des directeurs départementaux, poussés par des sociétés de service, des registres furent rapidement numérisés et accessibles sur la toile. Ou, au contraire, des registres furent gravement réservés aux seuls lecteurs qui demandaient en personne leur communication aux magasiniers. On vit certains départements, comme le Gers, refuser longtemps de numériser l'état civil mais se lancer dans la numérisation de documents moins intéressants pour les amateurs, comme le cadastre. Il y eut même des départements à la fois retardataires et avares, comme la Charente et le Calvados, dont les directeurs, aussi vieux que leurs registres et aussi rigides que leurs reliures, firent payer l'accès aux archives numérisées alors que la gratuité de cet accès était une réalité depuis la Révolution.

Au total, cette numérisation a transformé les conditions de la recherche généalogique et développé considérablement l'intérêt pour la généalogie.

Il faut y ajouter deux autres évolutions majeures.

D'une part, les archives départementales, après avoir numérisé l'état civil, ont peu à peu numérisé les listes de recensement, depuis le milieu du XIXe siècle, les registres militaires, les cadastres, les monographies communales, une partie (le classement) des archives notariales, et beaucoup d'autres documents. Cette évolution n'est pas achevée. Chaque année, de nouveaux documents deviennent s'offrent aux lointains chercheurs.

D'autre part, un site de recherche intitulé Généanet a commencé de mettre en commun les découvertes généalogiques des chercheurs amateurs. Ce site, comme Wikipédia, est une petite merveille. Non seulement il instaure une solidarité sympathique entre chercheurs mais il facilite l'accès rapide à des données auxquelles il n'aurait été possible d'accéder seul qu'avec beaucoup de chance ou après de longues recherches. Par exemple, en vous abonnant pour une cotisation minime, vous êtes averti de toute nouvelle découverte relative au patronyme de vos propres ancêtres. De même, vous avez accès à l'arbre généalogique des autres chercheurs. Ce site est commercial et propose des produits généalogiques contre paiement. Mais il est aussi fort utile : avant de feuilleter sur l'écran les registres de Bonneville-la-Louvet ou de Saint-Illide (Cantal), vous pouvez trouver sur ce site la référence des actes relatifs à vos ancêtres recueillis par d'autres.

Maintenant, chacun d'entre nous peut facilement savoir d'où il vient et de qui il descend.

Les médias et l'école relaient cet intérêt qui nous enracine dans de lointaines provinces et dans une ancienne société qui, si elle n'avait pas les facilités de la nôtre, ne manquait ni de raisons de vivre, ni d'intérêt, pas seulement historique, ni de charme.

Beaucoup cultivent le plaisir d'avoir retrouvé les noms et les métiers d'ancêtres lointains. Ils comptent avec volupté le nombre des ancêtres recensés. Ils approfondissent leurs connaissances, recherchent les actes des notaires, les vieilles photos, les mentions des carrières et les pièces des procès. Parfois, ils retrouvent un bagnard ou un colonel de gendarmerie décoré de la Légion d'Honneur, souvent un soldat disparu dans la tuerie de 1914-1918.

Mais, pour d'autres, la généalogie est un instrument, parmi d'autres, pour approfondir sa connaissance de l'histoire. La généalogie vous aide à reconstituer l'histoire économique et sociale d'une commune, comme celle de Rocquencourt, ou d'un domaine, comme celui du château du Chesnay, ou simplement à commencer la biographie d'un personnage historique, ou même d'un inconnu. Voyons donc comment la généalogie peut être mise au service de l'histoire et ce qu'elle y gagne.

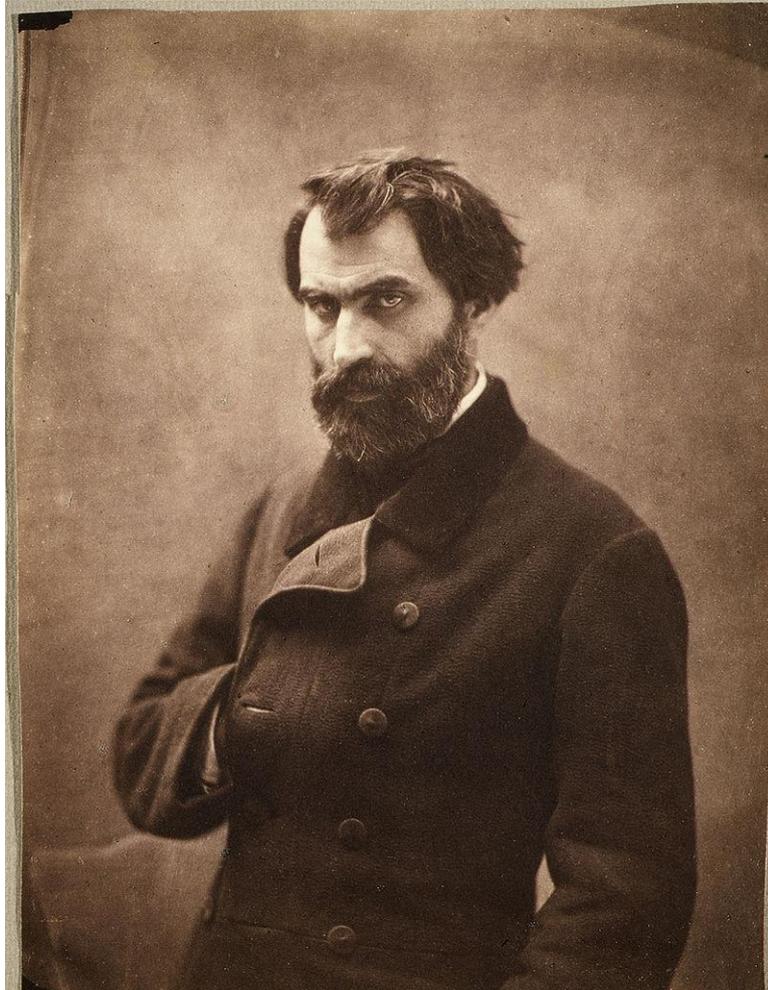
II La généalogie au service de l'histoire

Dans cette seconde partie, j'étudierai les rapports de la généalogie avec l'histoire, ou plutôt avec les biographies, et aussi avec l'histoire de nos familles. Car cette dernière, loin de celle des événements et des grands hommes, quasi secrète, n'est certainement pas moins intéressante que l'autre, ni moins importante. Les grands hommes sont des exceptions, ou des symboles. Ce sont les anonymes, même manipulés, qui font l'histoire en profondeur.

C'est cette croyance qui m'a conduit à écrire la biographie de personnages inconnus, oubliés ou méprisés. En les écrivant et en les publiant, je me sentais un peu seul.

Je n'avais pas beaucoup de lecteurs et personne ne me remerciait de me consacrer à ces oubliés de la célébrité et de l'histoire.

Or je me suis trouvé un prédécesseur – à vrai dire aussi presque inconnu, lui aussi.



Eugène Pelletan (1813-1876)

Eugène Pelletan était un homme politique républicain du XIXe siècle. Le 4 septembre 1870, il fut un des quelques proclamateurs de la République sur les ruines de l'Empire et il devint un sénateur de la Troisième République. Ce fut aussi un écrivain, complètement oublié et non sans raison. Mais il a écrit un chef-d'œuvre que je recommande de lire : *Jarousseau, le pasteur du désert*.

Dans ce roman, il raconte, à sa manière, la vie de son grand-père, pasteur protestant sous Louis XV et Louis XVI. Bref, il met la généalogie de sa famille au service du roman, mais aussi de l'histoire, car son roman repose sur des faits incontestables.

Or, voici ce qu'écrit ce farouche adepte du progrès et de la République avec un peu de redondance : « *L'heure nous semble venue d'écrire, à côté de l'histoire officielle qui désigne seulement tout ce qui est éclatant ou retentissant, une seconde histoire privée, domestique en quelque sorte, qui nomme là et là, d'une colline à l'autre, quiconque dans*

cette vie a été fort ou méritant, à sa manière, dans sa circonférence d'action, afin que chaque motte de terre, que chaque pierre du foyer, ait désormais une vertu, une gloire en partage, et que partout où l'homme met le pied il marche escorté d'un bon exemple ou d'un bon souvenir. »

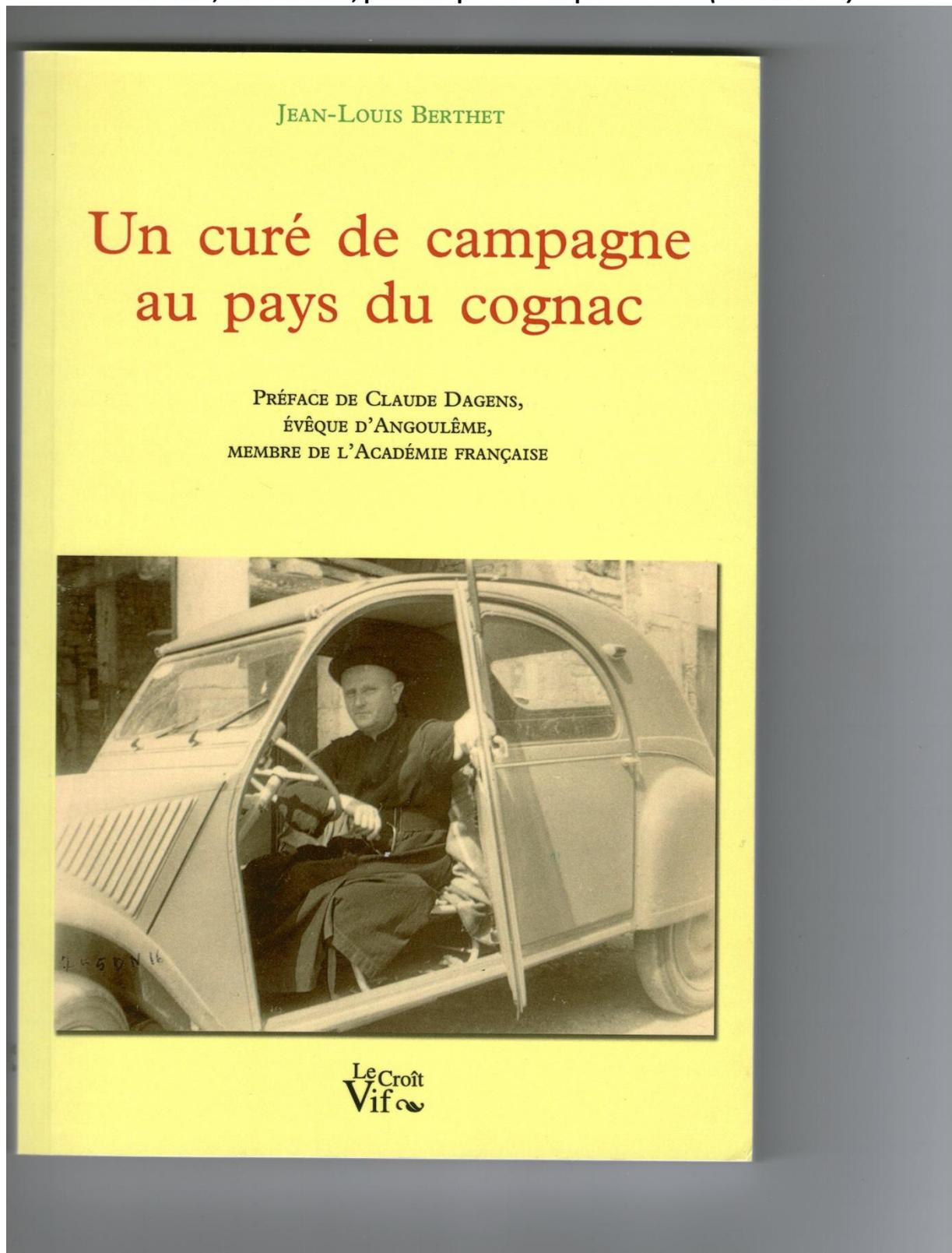
L'heure qui était venue en 1855, quand Pelletan écrivait ces lignes, n'a pas sonné longtemps et peu de personnes l'ont entendue.

Mais moi, avant même d'avoir connaissance de ce texte, je l'avais entendue sonner plus de cent ans après Pelletan et je m'étais mis au travail. J'ai en effet utilisé la généalogie au service de biographies qui ont été publiées mais j'ai fait davantage : j'ai fait de la généalogie la source principale, souvent presque unique, de l'histoire de ma famille.

Voyons donc ces exemples de généalogies au service de la biographie et de l'histoire familiale

A) La généalogie et les biographies

- En 2009, j'ai raconté la vie d'un curé de campagne, l'abbé Perrin, curé de Lignières-Sonneville, en Charente, pendant plus de cinquante ans.⁷ (PROJECTION)



⁷ *Un curé de campagne au pays du cognac*, 2010, Le Croît Vif.

Pour commencer ce livre, qui n'était pas destiné à la publication, j'ai recherché et retrouvé des ancêtres que le vieil abbé lui-même ignorait. Leur découverte m'a suggéré que la longévité de ce prêtre et sa fidélité à sa paroisse lui venait de sa famille. Voilà ce que j'écrivais aux premières lignes de ce livre.

« Aussi loin qu'on remonte, les Perrin sont enfants de Messeux, un village rural blotti dans un pays de plateaux et de pacages, non loin de Ruffec, aux confins du Limousin.

« Ces Perrin sont de solides gaillards. Pierre, né en 1689, a vécu cent six ans. Ce cultivateur n'a jamais quitté Messeux. Il a donc vu trois rois passer au loin, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI et, à la fin de sa vie, il a eu connaissance des événements les plus terribles et les plus incroyables de la révolution.

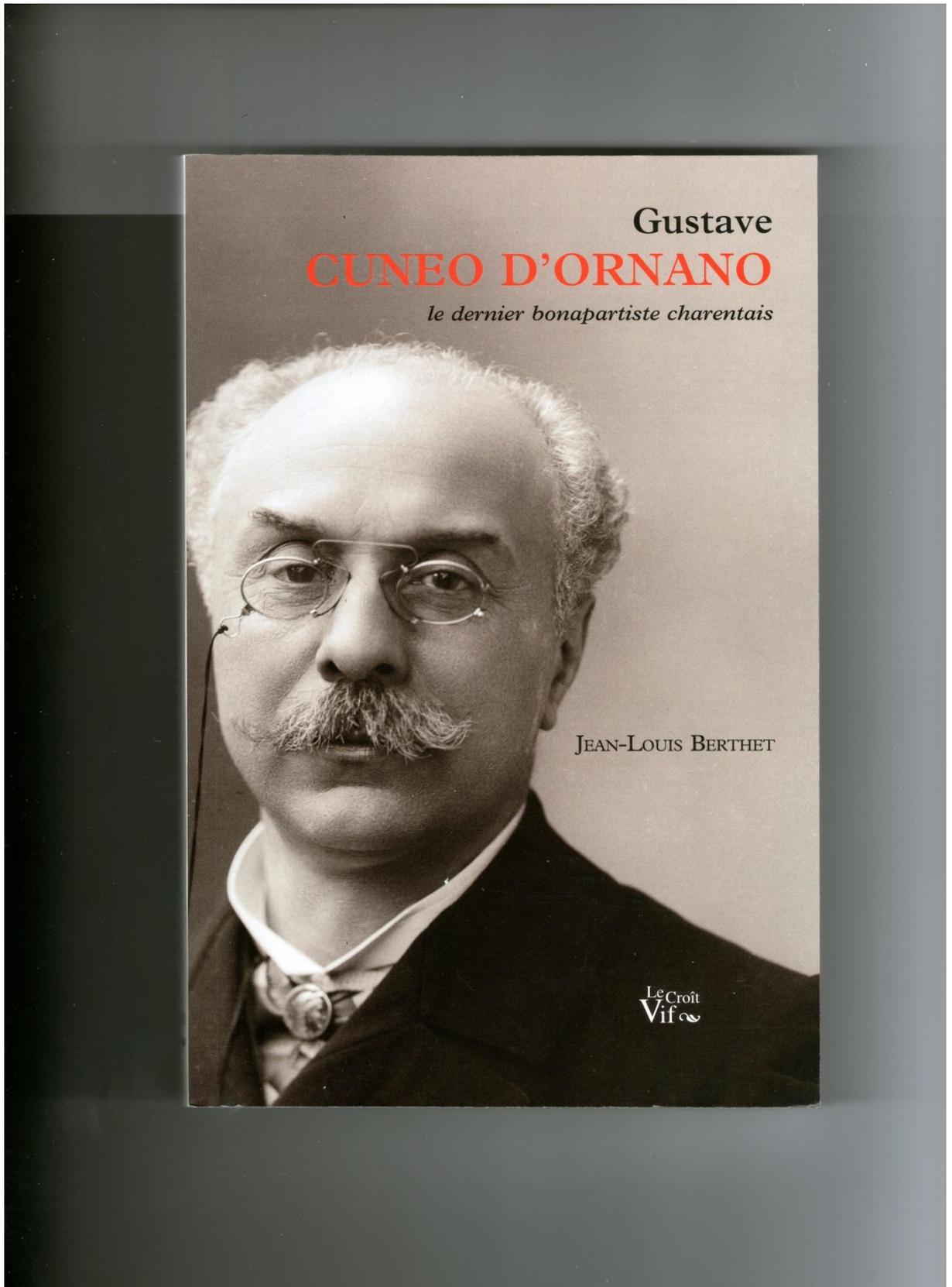
Le fils et le petit-fils de ce Pierre Perrin portent le même prénom que leur aïeul. Ils ont vécu dans le même village, sur les mêmes terres de champs et de prairies, de la façon même dont il avait vécu. Famille immobile, vibrant sans bouger, croissant et se flétrissant sur place comme les grands arbres de son pays. »

C'est facile et on pourrait le dire de beaucoup de vies. Oui, mais tout le monde ne le dit pas. Dans ce cas, la biographie d'un **homme s'ancre dans une généalogie doublement séculaire qui la prépare. La vie des ancêtres explique en partie celle du descendant.**

Dans ce petit livre de 180 pages, six pages sont directement issue de la généalogie de mon sujet.

- En 2013, je récidive. Relatant la vie de Gustave Cuneo d'Ornano, député de Cognac pendant trente ans, jusqu'en 1906⁸, bonapartiste convaincu, combatif et fidèle au-delà de toute raison, je consacre 9 pages (sur un total de 300) à rappeler la vie de ses ancêtres.

⁸ *Gustave Cuneo d'Ornano, le dernier bonapartiste charentais*, 2013, le Croît Vif.



Cuneo d'Ornano, le dernier Bonapartiste charentais

**Voici la première phrase du premier chapitre :
« Le petit être qui naît dans un palais romain le 15 novembre 1845 et qu'on appelle Gustave n'est pas seulement le fils de ses parents, il est aussi le rejeton d'une idéologie, le bonapartisme, et d'une religion, le catholicisme. En plus, il est français, ce qui n'est pas le moins surprenant quand on porte le nom qui est le sien et qu'on voit le jour à Rome. »**

En finissant ce chapitre, après avoir succinctement retracé la vie mouvementée des ancêtres du nouveau-né, je laisse pressentir son destin. « Le jeune Gustave (...) avait reçu des deux générations qui le précédaient, avec le don terrible de la vie, le goût de la bataille, la passion de la politique, l'amour des lettres, la foi au Dieu de l'Église et le sens inné de la fidélité. Qu'allait-il faire de ces accablants trésors ? L'histoire de sa vie est la réponse à cette question. »

Cette biographie démontre en effet que la généalogie explique en grande partie la vie de ce député fidèle et flamboyant, injustement méconnu.

- Ce n'est pas toujours le cas. Par exemple, la vie d'Emile Gaboriau, l'inventeur du roman policier dont je publie la biographie en 2016⁹ montre, au contraire,

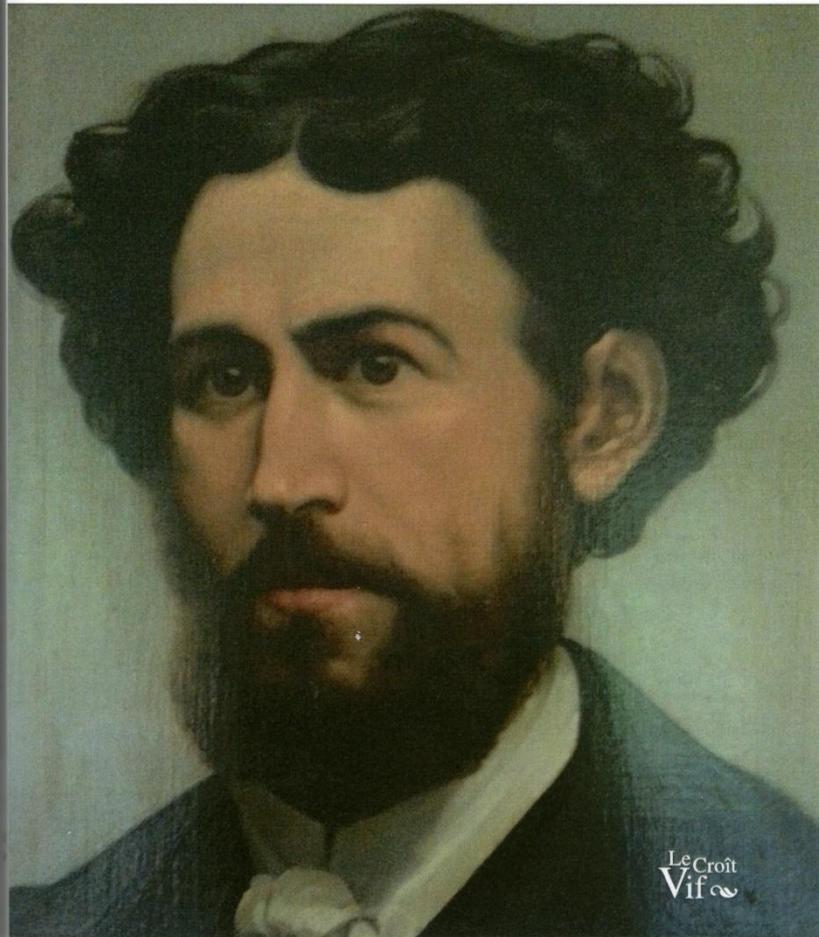
⁹ *Emile Gaboriau, le père du roman policier*, 2016, Le Croît Vif

un déraciné, né en Charente mais vivant toute sa vie en dehors de la Charente, notamment à Paris sous le Second Empire et la naissance de la IIIe République. Comment, dans ce cas, donner de l'importance à la généalogie alors que la vie du sujet semble rompre avec elle et s'y opposer ?

Jean-Louis Berthet

ÉMILE GABORIAU
le père du roman policier

BIOGRAPHIE



C'est évidemment difficile, voire impossible, mais c'est nécessaire pour signaler le tropisme charentais du futur écrivain. Dix lignes suffisent : « Le père, Charles Gaboriau, receveur de l'enregistrement (...) descend d'une vieille famille de Jarnac. Son père, son grand-père et son arrière-grand-père ont exercé la profession de notaire dans la petite ville de la Saintonge viticole. Le receveur a été le premier, depuis plus d'un siècle, à renoncer au notariat et à s'éloigner de Jarnac. Mais il est demeuré saintongeais dans son cœur, spécialement attaché à la partie viticole de l'ancienne province : pas un jour qu'il ne rêve d'y retourner. » Le destin a planté son décor à travers les années. Exilé de Saintonge, le romancier rêvait de s'y implanter quand le destin le frappa...

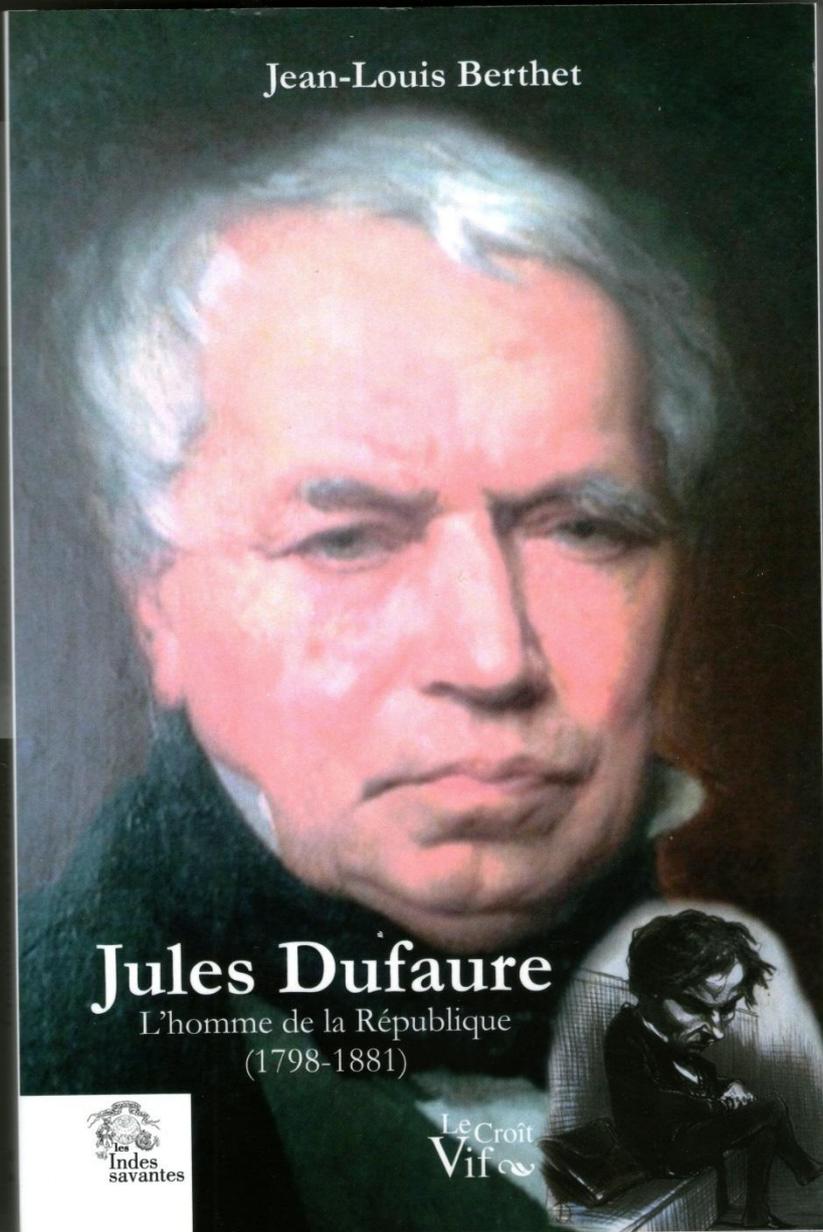
Je ne manque pas, néanmoins d'insérer deux tableaux généalogiques dans les annexes, y compris celui des descendants que le romancier n'a pas eus, car le dernier chapitre montre la fidélité jusqu'à aujourd'hui des neveux à leur ancêtre romancier décédé en 1873.

- Enfin, dans la biographie d'un ancien président du conseil de la IIIe République, Jules Dufaure,¹⁰ le premier chapitre de cinq pages s'intitule « l'ancrage saintongeais » de celui qui, avocat, député, ministre,

¹⁰ *Jules Dufaure, l'homme de la république (1798-1881)*, 2017, Le Croît Vif.

**académicien français, écrivait à la fin de sa longue vie :
« Je suis saintongeais avant tout, je ne voudrais pas
qu'on l'oublie. » (*PROJECTION*)**

Jean-Louis Berthet



Jules Dufaure
L'homme de la République
(1798-1881)



Le Croît
Vif

Ces biographies insèrent toutes le destin d'un individu dans la trame d'une lignée à travers les âges. Car la généalogie détermine en partie notre vie, comme la politique, cette histoire en train de se faire.

Très bien, direz-vous. Mais ceux qui ne sont pas écrivains n'ont pas de raison de mettre la généalogie au service de l'histoire. Elle se suffit à elle-même, c'est une matière à part entière. C'est vrai. Mais c'est justement ce que je ne crois pas. La généalogie est aussi faite pour écrire et éclairer l'histoire de nos modestes vies, comme Pelletan en avait l'intuition bien avant que la généalogie existe comme elle le fait aujourd'hui.

B) L'histoire des familles

La généalogie, surtout celle des roturiers que nous sommes, est aussi au service de l'histoire des familles et de l'histoire personnelle. C'est d'ailleurs, pour moi, son principal intérêt. La généalogie s'enrichit d'une signification plus large en débouchant sur l'histoire des familles. Au lieu de se limiter à un arbre généalogique, sur papier ou sur écran, elle donne naissance à une histoire, certes toujours tronquée, souvent apparemment romancée, mais fondée sur des documents, au moins ceux de l'état

civil, et mise en parallèle de l'histoire politique et sociale.

Car l'histoire des familles s'élargit aux dimensions de l'histoire tout court, en reflétant les événements historiques dont nos ancêtres ont été les bénéficiaires ou les victimes (la création du chemin de fer, par exemple, ou l'occupation par les armées ennemies en 1814, 1870, 1914 dans le nord de la France et 1940).

J'ai donc rédigé l'histoire de ma famille et j'en ai fait huit brochures tirées à une vingtaine d'exemplaires. En voici trois exemples.

- Premier exemple, la généalogie de ma femme, normande depuis des générations, contrairement à moi. Comme elle est né dans le Calvados et que toute sa famille connue y a vécu depuis des siècles, des traditions s'étaient transmises dont mes beaux-parents se faisaient l'écho. On parlait d'un ancêtre disparu en mer au large du Havre, d'un boulanger mort à quarante ans d'avoir pris froid dans son fournil inondé, d'un marchand de nouveautés dans la nouvelle station de Villerville.

L'été, nous passons nos vacances à vingt kilomètres des archives du département du Calvados. Je commençais à m'y rendre pour préciser l'histoire de

cette famille et relier entre eux les divers épisodes transmis par la mémoire familiale. Je fis des découvertes passionnantes. Trouville, par exemple, avant la mode des bains de mer, avec ses pêcheurs à pied et ses pilotes lamaneurs. Tout un monde pittoresque et méritant, avec une fille d'aristocrate séduite en 1700 par un roturier qui le sauve de la condamnation en l'épousant, une chapelle érigée sur la falaise pour expier cette faute inspirée par l'amour, des maisons construites modestement puis agrandie par des familles de pêcheurs et qu'on peut encore voir. Le passé se lisait encore dans le présent.

Dorénavant, Trouville devenait beaucoup plus que la station balnéaire illustre, c'était aussi une vieille cité maritime, longtemps sujette des marées et des tempêtes, une ville pauvre et dure, que les bains de mer et la vie moderne avaient transformée en villégiature. Et l'histoire de cette famille était indissolublement liée aux transformations du pauvre port de pêche en cité balnéaire.

- Deuxième exemple, la généalogie des Berthet, le nom que mon père m'a transmis. Elle est révélatrice de l'histoire de la France parce qu'elle fait voyager à travers la Normandie, l'Auvergne, le Dauphiné et la région parisienne en deux cents ans. (*PROJECTION*)

JEAN-LOUIS BERTHET

LES ENFANTS DU DAUPHINE



*Vallée du Grésivaudan,
Tableau d'André Giroux (1801-1879)*

*O vous qui n'êtes plus, dont coule en moi le sang,
Qui peut-être savez ce que ce monde ignore,
Moi qui ne sais comment me protéger encore,
Je vous aime et bénis d'un cœur reconnaissant.*

Jean Berthet (1911 – 2002)

Contrairement aux Normands de ma femme, les Berthet ont laissé des documents rassemblés par nos grands-parents, surtout des lettres et quelques photos. Ici, les sources de la généalogie familiale sont relativement importantes.

Les Berthet étaient de pauvres vigneronns du Grésivaudan, dans la vallée de l'Isère, au nord de Grenoble. Quand le chemin de fer atteint la région, sous le Second Empire, l'un d'eux, un cadet sans argent et sans formation, monte à Paris. Il y vit trois vies successives. D'abord, il s'engage dans l'armée pour sept ans. C'était souvent la seule issue quand on n'avait pas de relations. Cuirassiers, il échappe à la mort en septembre 1870 en chargeant inutilement les mitrailleuses prussiennes. L'année suivante, il devient valet de chambre dans le quartier Saint-Georges, à Paris. Puis, le maître de famille décédé, il commence une carrière d'huissier à la Cour des comptes. Il s'est marié avec une blanchisseuse et ils ont deux enfants. Ce petit fonctionnaire, mon arrière-grand-père, meurt à soixante-dix ans, quelques mois avant le déclenchement de la guerre de 1914. Voilà une vie révélatrice de la France centralisée, de plus en plus urbanisée et prospère de la deuxième moitié du siècle.

La fille devient très jeune vendeuse aux *Trois Quartiers*. Sa vie de célibataire est étroitement liée à celle de ce grand magasin, en particulier de son rayon mercerie dont elle fut longtemps le chef. Le fils, mon grand-père, est engagé à seize ans comme garçon de course à la Banque de France. Sa vie accompagne de la même manière l'histoire de France. Trois ans de service militaire, c'était la règle au début du siècle, puis un mariage avec une jeune fille rencontrée dans un mariage. Trois enfants en quatre ans. Puis la guerre et quatre années supplémentaires sous l'uniforme, heureusement dans l'artillerie à cheval, c'est-à-dire loin des premières lignes. Puis trois autres enfants. L'homme, intelligent et sérieux, gravit tous les échelons de la Banque de France et devient contrôleur à la fabrication des billets. Il prend sa retraite avec le grade de directeur. A l'aise, le premier de sa lignée, mais prisonnier de sa fille malade dont il prend soin jusqu'à sa mort, à quatre-vingt ans, en 1965.

- Troisième exemple, la généalogie de ma famille maternelle qui, elle, est révélatrice de la misère rurale et de la promotion sociale obtenue tardivement, après la crise économique de 1930, par la montée à Paris.

Jean-Louis BERTHET

SOUVENIRS DU GERS



Eauze vue de Betoulin

Passons passons puisque tout passe

Je me retournerai souvent

Les souvenirs sont cors de chasse

Dont meurt le bruit parmi le vent

Apollinaire (Alcools)

Un jour, ma mère me dit, avec fierté, qu'elle était élusate. Devant mon incompréhension, elle ajouta qu'Eauze avait été la capitale d'une province romaine. En fait, je ne savais rien de cette branche de la famille, mais j'en avais des souvenirs. Fuyants souvenirs de brèves vacances de l'enfance, du temps des chars à bœufs et des routes de pierre blanche, de la soupe qui mijote tout le jour dans la cheminée.

Aussi, un jour, m'appuyant sur ces pauvres souvenirs avant qu'ils ne disparaissent complètement, je suis parti à la recherche de ces ancêtres du Gers qui n'avaient pratiquement pas laissé de traces.

Ce fut, pour moi, un triple plaisir, un de ces plaisirs que la généalogie nous réserve. Plaisir de partir en voyage et d'errer parmi les paysages, souvent superbes, qui avaient vu vivre, aimer et souffrir ma mère et nos ancêtres. Plaisir de rencontrer sur place des cousins et des cousines, bien différents du parisien que j'étais, mais que je retrouvais avec plaisir et émotion. Plaisir enfin de découvrir, aux archives départementales de nouveaux ancêtres, de nouvelles vies, de nouveaux villages laissant deviner la douceur et la douleur de vivre.

Maman avait commencé à garder les oies et les vaches, comme ses ancêtres pendant deux siècles, puis elle avait appris la sténo en prenant des cours particuliers dans une petite ville où personne n'utilisait la sténodactylo. Un jour, vers 1930, pour échapper à un destin misérable et malheureux, peut-être à une déception amoureuse, elle avait pris le train pour Paris. J'imagine un voyage de dix heures, la découverte angoissée de la capitale, le recours à l'amicale des Gersois exilés à Paris, l'engagement comme dactylo dans une compagnie d'assurances, le retour annuel pour voir les parents et les frères et sœur, puis le mariage avec un parisien brillant mais bien différent d'elle.

Je compris mieux la vie de ma mère et certains traits de ma propre personnalité. J'avais partagé sans le savoir son amour des paysages campagnards et son rêve d'échapper à la médiocrité.

J'écrivis un petit opuscule, intitulé Souvenirs du Gers, que j'adressai à mes cousins. Ils en furent émus et me manifestèrent leur gratitude. Je les avais retrouvés grâce à la généalogie. Ils étaient contents qu'un Parisien ne les oubliât pas. Et ce n'est sans doute pas un résultat anodin.

CONCLUSION

Pour conclure, je voudrais souligner l'intérêt des histoires familiales fondées sur la généalogie et le plaisir qu'on y trouve.

1) L'histoire des familles présente un triple intérêt.

D'abord, elle illustre et concrétise l'histoire de France. C'est une histoire de France incarnée et miniaturisée. Bien plus, elle nous donne l'occasion de réviser et d'approfondir cette histoire, donc de mieux la comprendre à travers des vies qui nous sont proches.

Ensuite, ce type d'histoire nous rappelle, s'il en est besoin, que nos vies, comme celles de nos ancêtres, sont inséparables de l'évolution de la société – et en dépendent étroitement.

La généalogie écrite des familles a une troisième utilité : elle nous éclaire sur nous-mêmes et sur l'influence de sur nos caractères et sur nos vies

Certes, l'hérédité n'est pas tout. Elle ne peut suffire à expliquer un être ou une vie. Mais elle n'est pas rien non plus. Il ne faut pas la mésestimer. Nous

sommes responsables de nos vies et nous devons vouloir l'être. Mais notre liberté s'exerce sur un terrain que nos ancêtres ont déposé en nous. C'est en quoi la généalogie familiale peut nous être utile, en nous offrant des modèles à suivre ou, au contraire, à repousser. Connaître les maladies de nos parents nous aide à en prévenir leur retour en nous. Connaître leurs malheurs, leurs hantises, leurs traumatismes nous permet de mieux analyser nos réactions, nos faiblesses et de réagir, si nous le voulons. Si un ancêtre a ruiné sa famille, méfions-nous de notre prodigalité. Si un autre a fait preuve de naïveté dans ses relations, essayons de ne pas l'imiter.

2) Mais l'histoire familiale est aussi, et peut-être avant tout, un plaisir. Etr même un double plaisir.

a) Il y a d'abord le plaisir de la recherche. C'est une chasse passionnante à travers les archives et les livres. On est sur une piste, on furète et, soudain, on débusque un acte de mariage endormi depuis des décennies loin des yeux ou un testament qui révèle la pauvre fortune de paysans du XVIIIe siècle et l'existence d'une enfant bâtarde charitablement recueillie par la famille légitime.

Ce plaisir n'est pas égoïste. On retrouve de lointains cousins et il arrive qu'on sympathise en partageant ses découvertes. Certains organisent même des « cousinades » qui réunissent les descendants dispersés de lointains ancêtres. Le passé rassemble les vivants.

À ce point de vue, comme à beaucoup d'autres, nous représentons une génération non pas sacrifiée mais privilégiée.

Nos prédécesseurs n'ont qu'exceptionnellement eu accès aux secrets de leurs ancêtres dont l'espace les séparait autant que le temps passé. Les archives étaient loin et mal connues. Leur dépouillement exigeait du temps et quelques moyens. Ce qui fait que la généalogie restait une chasse gardée des historiens et de quelques familles fières de leur ancienneté.

Nos successeurs ne pourront que marcher sur les chemins que nous aurons ouverts grâce à l'informatique. D'une certaine façon, nous les aurons privés des plaisirs de la découverte. La généalogie aura peut-être perdu beaucoup de son charme en perdant les secrets qu'elle a si longtemps cachés. Elle se réduira à ajouter l'histoire de nos vies à celles de nos ancêtres. Mais ce seront des histoires facilement connues, facilement enregistrées sur internet, et

accablées de détails qui en réduiront l'intérêt. Enfin, j'espère me tromper et que mes enfants aient beaucoup de plaisir à évoquer nos vies et nos personnes.

2) Mais la généalogie offre, du moins pour moi, un autre plaisir, je dirais presque un autre bonheur : celui d'écrire les vies passées.

Quel bonheur de mettre des phrases, donc des idées, sur les vies qui nous ont précédé et de retrouver par la littérature le parfum unique de ces vies. De ressusciter par des mots ces morts oubliés, aux visages inconnus, aux idées saugrenues pour nous, aux vies ballottées par les épidémies, les intempéries, les guerres, les conflits d'intérêts... C'est écrire à la fois l'histoire du passé et le roman de la vie humaine.

Aujourd'hui, il m'arrive de relire avec plaisir les livrets consacrés à l'histoire familiale et de me rappeler mes recherches, mes découvertes. J'ai l'impression d'être plus vivant en sachant d'où je viens, de qui je tiens mes défauts et mes qualités. Et je mesure le bonheur qui est le mien de vivre aujourd'hui, dans une aisance relative, dans un monde où l'on se transporte en quelques heures dans les pays du soleil ou au cœur des montagnes, où l'on

communique instantanément sur écran avec la Chine ou le Japon, où l'on assiste à un match de football qui se joue à mille kilomètres, où l'on trouve sur un écran les définitions de tous les concepts, la biographie de toutes les personnalités et même de celles qui en valent rien, et la reproduction des tableaux que l'on a admirés.

Oui, la généalogie, c'est aussi une façon de mieux apprécier notre bonheur en comparant nos vies à celles de ceux qui restaient sur place de la naissance à la mort et qui mourrait à cinquante ans en moyenne, faute de soins. Elle nous fait mesurer les avancées de notre époque dans les transports et les déplacements, dans le confort, dans la médecine, dans les liaisons télévisuelles, dans les mœurs, etc. Mais à condition de ne pas mépriser nos prédécesseurs. Le progrès des sciences ne s'assimile pas à celui de l'esprit et du cœur. Rien ne dit que nous soyons plus intelligents, plus respectueux, plus délicats qu'eux.

Bref, vous le voyez, la généalogie, c'est utile. Il arrive même qu'on en fasse une conférence...